

## FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 14 Juin 1827.

Avec permission du Magistrat. Chez C.-H. WOLFRATH, imprimeur-éditeur.

## Bateau à vapeur L'UNION.

Le bateau à vapeur l'Union a recommencé son service Mardi 12 Juin. Il partira d'Yverdon à 7 heures du matin p. Nidau, touchant aux ports intermédiaires d'Yverdon à Neuchâtel, et de-là à ceux de Thielle, St. Jean, Neuveville, St. Pierre et Douanne; et retournera dès Nidau le lendemain de la même manière pour Yverdon. Il continuera ce service pendant le mois de Juin, partant le Nidau les Lundi, Mercredi et Samedi, et l'Yverdon les Mardi, Jeudi et Samedi. — Le Dimanche, promenades et services extraordinaires. — En attendant qu'il ait des bateaux de remorque, il continuera à prendre les marchandises, et a fixé le prix de Neuchâtel à Yverdon ou à Bienne, à 1 batz le quintal; les colis au-dessous de 100 lb. paieront comme un quintal. Il est essentiel qu'elles soient remises avant midi.

## ARTICLES OFFICIELS.

1. La liquidation sommaire des biens et dettes de Victor Guillaume, des Verrières, maître sellier, domicilié au Locle, qui a furtivement abandonné son domicile, laissant ses affaires en désordre, étant ordonnée par la Seigneurie; M. Nicolet, maire du dit lieu, a fixé journée pour sa tenue au Mardi 26 Juin courant, auquel jour tous les créanciers du prédit Victor Guillaume sont péremptoirement assignés à se rencontrer dans la salle d'audience de l'hôtel-de-ville, dès les neuf heures du matin, par-devant le Juge de la dite liquidation, pour y faire valoir leurs droits et prétentions sur la masse, sous peine, en cas de non-comparution, d'en être forclos. Greffe du Locle.

2. Les personnes qui auraient perdu ou auxquelles on aurait volé une grande pièce de pressoir en fonte, sont invitées à se rendre au greffe de la ville, pour en faire la réclamation, entre ci et le 1<sup>er</sup> Juillet prochain, passé cette époque elle sera vendue au profit de la Seigneurie. Neuchâtel, le 26 Mai 1827. BOREL, greffier.

3. Ensuite d'un gracieux arrêt du Conseil d'Etat et d'une direction de la Cour de Justice de Rochefort, le Sieur justicier et notaire Jules-Frédéric Ducommun, agissant en qualité de procureur de Dame Julie née Girardier, femme séparée de corps et de biens de Jonas-Henri Ducommun, de Brot, donne avis par cette publication, que le Samedi 23 Juin prochain, il se présentera par-devant la dite Cour de Justice pour, au nom de sa constituante et des enfans de celle-ci, qui sont: Cécile, Emile et James Ducommun, solliciter une renonciation formelle et juridique aux biens et dettes présents et futurs du Sieur capitaine Isac-Pierre Girardier, demeurant à Fretreules, leur père et grand-père maternel; en conséquence tous ceux qui croiront avoir des moyens légitimes d'opposition à apporter à la dite demande en renonciation, sont péremptoirement assignés à paraître le dit jour 23 Juin prochain en dite Justice, pour les y faire valoir, sous peine de forclusion. Donné le 22 Mai 1827. Greffe de Rochefort.

4. La succession de défunte Marie-Esabeau née Dubois, femme divorcée de David Grosclaude, du Locle, n'ayant point été réclamée dans le tems prescrit, a été déclarée jacente et échue à Sa Majesté par droit de déshérence, et la liquidation juridique en ayant été ordonnée, M. Nicolet, maire du Locle, a fixé journée pour sa tenue au Mardi 19 Juin prochain, jour auquel tous les créanciers de la prédite femme Grosclaude sont péremptoirement assignés à se rencontrer dans la salle d'audience de l'hôtel-de-ville du Locle, dès les neuf heures du matin, pour y faire, par-devant le juge de la dite liquidation, toutes les réclamations qu'ils peuvent avoir à la charge de la masse, sous peine, en cas de non-comparution de leur part, d'en être forclos. Greffe du Locle.

## VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

5. Ensuite de permission obtenue, on exposera en mises publiques, Jeudi 21 Juin courant, au 1<sup>er</sup> étage de la maison Muller-Hennig, rue de l'Hôpital, divers meubles, tels que literie et batterie de cuisine.

6. Le Lundi 18 Juin courant, on exposera en mises publiques le foin d'une trentaine de poses de prés situés à Boudevilliers, la Jonchère, Fontaines et Engollon. Les enchères commenceront à Boudevilliers à 9 heures du matin.

7. Jacob Perrin fils, résidant à Provence, exposera en vente publique, à des conditions favorables, Samedi 23 courant, au plaid à Boudry, les divers immeubles qu'il possède rière le territoire de Bôle et de Boudry.

8. Ensuite de permission obtenue, Abram-Louis Favre, de Fontainemelon, exposera en mises franches et publiques, le Mardi 19 Juin, son train de labourage, consistant en chars, charrettes, herses, chaînes diverses, et quantité d'autres effets, cela avant midi; et après midi, la récolte en foin de 30 à 40 poses, situées dans le district de Fontaines et Fontainemelon: le tout sous de favorables conditions. On commencera à 8 heures du matin, dans le domicile de l'exposant.

9. Le comité liquidateur de la masse en faillite d'Auguste Richard, de la Sagne, et l'hoirie de défunts Jules-Fréd. et d'Abram-Louis Dubois, du Locle, exposent à vendre par minute d'enchères, leurs immeubles encore indivis, consistant: 1<sup>o</sup> En un bien-fonds dit à Sagnes pendantes, rière le grand quartier des Brenets, composé d'une maison, prés, champs et pâturage en un max. 2<sup>o</sup> Un cernil et pâturage au prédit quartier et celui des Eplatures, mairie du Locle, avec une maison sus-essise. 3<sup>o</sup> Un domaine dit les Creux Jean-Richard, situé à Pouillerel, quartier des Eplatures, comprenant une partie de maison, une loge, des prés, champs et le pâturage en un max. Le tout dans un site agréable, bien abreuvé, d'un abondant rapport et d'une très-bonne qualité, assorti de forêts bien conservées, où il y a du bois à brûler et à bâtir. Les acheteurs entreront en jouissance p. la St. George prochaine, et les paiemens s'effectueront en passant les actes. Ces trois biens-fonds se trouvant contigus, les mises en prix et enchères seront reçues pour chacun d'eux, ou collectivement, sans préjudice les uns des autres. Le tout ensemble, dont le bail actuel est de 27 1/2 louis, est minuté au premier prix de 8600 francs de Neuchâtel, outre les vins et étrennes accoutumés. MM. David-Louis Humbert, maison ci-devant Savoye, au Locle, et Dubois-Calame, à la Croix-d'or à la Chaux-de-Fonds, sont chargés de faire voir le tout aux amateurs. Le jour de la passation est fixé au Samedi 30 Juin courant, dès les 5 heures du soir, à l'auberge du Grand-Frédéric au Locle, où les enchères de huitaine seront reçues, à mesure que les intermédiaires pourront être faites chez le Sieur Convert, greffier à la Sagne, dépositaire de la minute.

10. M. Preud'homme, membre du Grand Conseil, expose en vente par voie de minute, déposée chez M. Jacottet, notaire à Neuchâtel, et à l'auberge des Treize Cantons à Peseux, les immeubles suivans: 1<sup>o</sup> La moitié d'une montagne située à Cœurrie (appelée le Petit), rière la Tourne, Juridiction de Rochefort, possédée en commun avec les héritiers de feu Marie née Wattel, épouse du Sieur capitaine Bonhôte, consistant en une maison, pâturages, prés gras, contenant environ 80 poses. 2<sup>o</sup> Une vigne aux Drais, rière Neuchâtel, franche de dime, contenant 1 1/2 ouvriers, jôte de vent la famille Wattel, et de bise M. Silliman. 3<sup>o</sup> Une dite à Pain-blanc, brévarderie de Neuchâtel, dimable à la 11<sup>e</sup>, contenant 3 ouvriers, jôte de vent M. A.-S. Wavre, et de bise M<sup>e</sup> la veuve de l'avocat Favre. 4<sup>o</sup> Une dite derrière chez Py, territoire de Corcelles, franche de dime, contenant 3 ouvriers, jôte de vent M. Henri Vaucher, de bise M. Dubois l'anglais. 5<sup>o</sup> Une dite au Long-coin, rière Corcelles, dimable à la 11<sup>e</sup>, contenant 2 ouvriers, jôte de vent M. le lieutenant Py, de bise M. Ferd. Paris. 6<sup>o</sup> Une dite à la Guche, rière Peseux, dimable à la 11<sup>e</sup>, contenant 1/2 ouvrier, jôte de vent M. le receveur D. Paris, et de bise M. D. Fornachon. 7<sup>o</sup> Une dite à Gabriel, au haut des des Combes, rière Peseux, dimable à la 11<sup>e</sup>, contenant 1 1/2 ouvr., jôte de vent M<sup>e</sup> Roulet-Warnod, de bise M. Benoit Bonhôte. 8<sup>o</sup> Une dite aux Prises, rière Peseux, contenant 2 ouvriers, dimable à la 11<sup>e</sup>, jôte de vent l'hoirie Wattel, et de bise M. A.-H. Roulet. 9<sup>o</sup> Une dite aux Guches, rière Peseux, contenant environ 4 ouvriers, dimable à la 11<sup>e</sup>, jôte de vent M. A.-H. Roulet, et de bise M<sup>me</sup> Béguin. 10<sup>o</sup> Une dite aux Guches, rière Peseux, contenant 1 ouvrier environ, dimable à la 11<sup>e</sup>, jôte de vent M. Louis Bouvier et de bise M. le rece-

veur D. Paris. 11<sup>o</sup> Un champ à Boullorin, à la fin au-dessus de Corcelles, contenant 1 pose, jôte de vent la famille Wattel, et de bise M. le greffier Clerc. 12<sup>o</sup> Un dit aux Perreuses, rière Neuchâtel, contenant environ un tiers de pose, jôte de vent la grande route, et de bise M. le justicier Roulet-Py. 13<sup>o</sup> Un dit vers le gibet, territoire de Neuchâtel, contenant environ demi-pose, jôte de vent M. Louis Martin, et de bise M. Louis Bouvier. 14<sup>o</sup> Un verger appelé le Pré-Redard, contenant env. 3/4 ouvr., jôte de vent M<sup>lle</sup> Julie Paris, et de bise M. le châtelain de Perrot. 15<sup>o</sup> Deux petits vergers derrière chez Ferron, contenant env. 3/4 ouvr. jôte de vent le sentier public, de bise l'hoirie de M<sup>e</sup> Henriette Preud'homme. Les amateurs sont invités à visiter les susdites propriétés, et surtout les vignes, qui sont toutes en très-bon état et en bon plant; ils pourront s'adresser à Peseux chez M. l'ancien Henri Preud'homme, ou au vigneron, A.-Henri Roulet, qui indiqueront; et quant aux prix et conditions de la vente, au vendeur ou au susdit notaire, qui se rendront à Peseux à l'auberge des Treize Cantons, le Lundi 18 Juin courant, à 4 heures après midi, p. procéder à la vente définitive. Les amateurs étant en conséquence invités à s'y rencontrer.

## ON OFFRE A VENDRE.

11. Chez le Sieur Quinche, instituteur, rue du Temple-neuf, le Traité des causes civiles, par M. le chatelain Monvert, ou la manière de former une demande en Justice, de se défendre, etc., ouvrage très-utile aux personnes qui se vouent à la magistrature ou au barreau.

12. Un cabinet littéraire en livres français des meilleurs auteurs anciens et modernes. On céderait cet établissement à des conditions avantageuses. S'adr. à M. A. Haller, rue de la Poste, à Berne.

13. Chez MM. Roy père et fils, des basins gaufrés, blancs, anglais, à 8 batz; des percales de très-belle qualité, fines et serrées, larges 1 1/4 aune, à 15 batz; des piqués anglais imprimés, couleur solide p. gilets, à 24 batz l'aune (avec demi-aune on fait un gilet); des cotils de France unis et rayés de mode pour pantalons, de 12 à 14 batz; guingans anglais 1<sup>re</sup> qualité, rayés lila et bleu, à 10 1/2 batz l'aune; nappage et toiles de fil de divers prix: voulant liquider tous ces objets, ils sont cotés bien au-dessous des prix courans. Ils viennent de recevoir des circassiennes tout laine, larges 1 1/6 aune, qu'ils peuvent céder à 75 bz., et des étoffes anglaises nouvelles en poils de chèvre pour pantalons; ainsi des toiles d'Irlande très-fortes pour chemises et draps de lits, à 10 1/2 batz l'aune en prenant la pièce, et ont un assortiment complet d'objets de leur commerce.

14. Chez MM. Jeanjaquet frères, une partie de basins et de velours anglais, qu'ils détailleront à très-bon compte.

15. Un char d'enfans en bon état. S'adresser à M<sup>me</sup> Rioud.

16. Des glaces en détail, chez S. Cousin, confiseur, à la Grand'rue.

17. Chez M. Michaud-Mercier, quelques pièces cotonne et cotteline cadrillées, qu'il cédera à 8 bz. l'aune, et à 7 1/2 par 6 aunes et au-dessus, dites rayées p. ameublement à 10 batz; printanières unies et croisées; des nankinets rayés et unis, de 8 à 12 batz l'aune. Il a reçu un nouvel envoi de parapluies et parasols en taffetas et gros de Naples, couleurs solides, avec et sans franges, à l'américaine, à la chinoise, corbins en ivoire et en corne transparente, qu'il est disposé à céder à bas prix pendant le courant de ce mois.

18. Chez M<sup>me</sup> la ministre Petitpierre, un char d'enfant, un grand cheval de bois, une berce de médiocre grandeur. Il lui reste à remettre 50 à 60 bouteilles vin rouge de 1819.

19. Un bon piano à 6 octaves, très-propre et à un prix avantageux, étant déposé dans la petite salle du Concert p. quelque tems seulement, M. Fréd. Savoye le fera voir aux amateurs.

20. Chez MM. Borel frères, du vin blanc 1824, très-bonne qualité, à 13 cr. le pot, par brande.

21. Par commission, une tabatière en or, faite à Paris, d'un goût moderne, et comme neuve, à un prix très-moderé. S'ad. à M. Perret-Tschaggieny, rue des Moulins, qui est aussi chargé d'acheter de rencontre, six cuillers et six fourchettes d'argent.

22. Chez Aug. Borel-Borel, libraire, géométrie perspective, avec ses applications à la recherche des ombres, par M. G.-H. Dufour, lieutenant-colonel du génie, 1 vol. 8° avec atlas. Voyage dans les petits Cantons et dans les Alpes rhétiennes, par M. Kasthofer, grand professeur du Canton de Berne, membre de plusieurs sociétés savantes, etc. 8°. Les aventures de Robinson Crusoe, traduites de Daniel Foc, 2 vol. in-32, superbe édition.
23. Chez M. Michaud-Mercier, de belles pierres du levant p. aiguises, dites montées avec cuir p. canifs et rasoirs, pâte chimique p. polir la vaisselle et les ustensiles de ménage en fer-blanc et en laiton, à 6 batz l'once. Il a reçu un nouvel envoi de pastilles pectorales balsamiques de Reignaud à Paris, si avantageusement connues p. guérir les rhumes les plus opiniâtres; elles conviennent beaucoup aux personnes obligées de parler en public. Des caisses et des malles de diverses grandeurs; plus, quelques cents cruches de grès fortes et propres.
24. M<sup>me</sup> Favarger-Huguenin, aux Bercles, continue à recevoir en commission, des tissus en blanc de différens genres, percales en couleurs de modes, barèges en coton p. robes et cravates, et des laines.
25. De beau froment, moitié-blé et orge, à de modiques prix. S'adr. à M<sup>me</sup> Porchet, à Boudry.
26. Deux pupitres à huit places chacun, et quatre bancs, que l'on cédera à bon compte, faute de place. S'adr. à M<sup>me</sup> Kratzer, rue des Moulins.
27. Ensemble ou séparément, les rosées en herbes d'environ 50 à 55 poses foin naturel et artificiel, rière le district d'Engollon. S'adr. au propriétaire, Ab.-St. Dardel, sous Saules, à la maison rouge, qui fera des conditions favorables.
28. Au plus offrant, les récoltes en esparcette d'un champ d'environ 3 poses, situé à Bouillorin, rière Corcelles. S'adr. à l'ancien Martenet, à Serrières.
29. Les personnes qui auraient besoin de chaux sont prévenues, que dans une 8<sup>me</sup> de jours le Corps des bourgeois de St. Blaise fera ouvrir et débiter le four-à-chaux qu'il fait confectionner à peu de distance du dit village, et que les particuliers pourront d'avance se faire inscrire auprès du greff. Dardel, ou se procurer sur place à un prix raisonnable, celle dont ils auront besoin.
30. Un manteau de voile noir, et un habit noir en bon état; plus, de vieilles fenêtres, qu'on céderait à bas prix. S'adr. au Sieur Fréd. Louis.
31. A Greng, près Morat, quelques bœufs fins gras, à prix franc ou au quintal; 27 châtrens mérinos gras, de 18 mois; d'excellentes pommes-de-terre américaines, à 4 batz la mesure de Neuchâtel, prises sur place; plus, un soufflet de forge de fort bonnes dimensions pour un cloutier, n'ayant servi que 6 mois, p. 2 louis d'or, et une enclume de 80 lb. en bigorne, p. 40 francs de Suisse.
32. Chez M. Wavre-Wattel, des vins nouveaux en détail, à 4 1/2 batz et 5 batz le pot, dont il remettra des échantillons, et du vin vieux, soit 1825, à 6 1/2 batz le pot. Il continue à tenir des gypses fins et mi-fins, en détail et par tonneaux, la 1<sup>re</sup> qualité à 84 batz, et la 2<sup>de</sup> ou mi-fine à 68 batz le tonneau.

#### ON OFFRE A LOUER.

33. Pour la foire, une boutique en face de l'hôtel-de-ville. S'adr. à Quinche, sautier de MM. les Quatre-Ministres.
34. Pour la St. Jean, à des personnes tranquilles, une grande salle avec fourneau et cheminée, dans la maison de M. Kratzer, rue des Moulins. S'adr. à Fréd. Favarger, traiteur, vis-à-vis la Place-d'armes.
35. Pour la St. Jean, une chambre avec portion de cuisine et galetas. S'adr. à Caton Béla, maison de M. Guill. Depierre, au faubourg.
36. Pour quelques mois d'été, un logement aux Prises de Cudret, près du Villaret, d'où l'on a tous les jours l'occasion de faire des commissions en ville. S'adr. pour des informations à M. Lorimier, marchand de fer.
37. Pour une ou plusieurs années, à commencer par celle-ci, un pré naturel de deux poses, situé au bas du village de Cernier, dont il a tous les égouts, et qui se fauche 3 ou 4 fois. S'adr. au plutôt à M. d'Ivernois, châtelain de Vauxmarcus.

#### ON OFFRE A AMODIER.

38. Les bains au Champ-Olivier, à la proximité de Morat, agréablement situés, consistant en maison de bains, logement, grange, écurie, et les fonds alentour; le domaine adjacent du Zigerly, consistant en une ferme neuve et environ 55 poses prés et champs; les Parties, dites au Zigerly, consistant en envir. 26 poses de prés, — seront amodiés p. le terme de 9 ans, à compter dès la St. Martin 1827, par mise publique qui aura lieu Samedi 30 Juin 1827, à une heure après midi, aux bains même. On pourra préalablement visiter ces objets et prendre connaissance des conditions de mise chez le sous-signé  
MOTTET, notaire.

#### ON DEMANDE A AMODIER.

39. Pour Noël prochain, un domaine dans le vignoble, s'il est possible, dont partie en vignes, le fermier connaissant particulièrement cette partie: il fournira bonnes sûretés. S'adr. franco au procureur Marillier, à Cortaillod, qui indiquera. — Le même est chargé de la vente d'un fusil de chasse double, des meilleurs du pays et à capsule, offert à l'essai.

#### DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

40. Une famille de ce pays, établie au Havre, désirerait avoir une boîe d'enfant de 28 à 30 ans, qui connût les ouvrages et qui eût soigné de jeunes enfans dans une bonne maison de cette ville. Il est inutile de se présenter sans de bons témoignages et les conditions ci-dessus. S'adr. au bureau d'avis.
41. On demande p. la St. Jean, pour la ferme de Greng, près Morat, un valet entendu à soigner et engraisser le bétail; et de suite, un jeune homme p. servir d'aide au berger. Il est inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au lieutenant-colonel Courant, au dit Greng.
42. On demande p. la St. Jean, une bonne cuisinière. S'adr. au bureau d'avis.

#### OBJETS VOLES, PERDUS OU TROUVÉS.

43. La personne qui aura trouvé une montre à répétition, boîte en argent guillochée, le verre cassé; ainsi que celle qui aura trouvé un parapluie bleu, dont le corbin n'est pas bien engagé dans la canne, et qui a été perdu d'Auvernier à Bôle, sont priées de remettre ces objets au bureau d'avis, contre bonne récompense.
44. Il s'est perdu, il y a environ 3 semaines, depuis l'issue de la promenade du faubourg en ville, une tabatière en argent. Le bureau d'avis est chargé de remettre en récompense la moitié de sa valeur à celui qui la rapportera.
45. Lundi 4 Juin, on a perdu, soit à la buanderie du faubourg, soit aux établissemens, un vieux parapluie en percale bleue, canne à corbin. La même personne en réclame un petit en taffetas vert, canne à pommeau blanc, qui a été pris à la place d'un à corbin et qui sera rendu en échange, à mesure qu'on prie de rapporter le premier à son propriétaire, qui sera reconnaissant. S'adr. au bureau de cette feuille.
46. On a perdu, Dimanche soir 10 courant, entre Auvernier et Serrières, un couteau de poche, manche d'ivoire, marqué BPP. On réclame également un parapluie en toile de coton rouge, égaré depuis 5 à 6 semaines. Les rapporter à M. Benjamin Petitpierre, contre récompense.
47. On a perdu, Lundi 11 du courant, de Neuchâtel à Fontaines, un sabot en fer; la personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au bureau d'avis.
47. Il s'est perdu, à la dernière revue de Boudry, un sac militaire, que l'on prie de remettre chez Jean Keller, maître serrurier, à Corcelles.
49. On a perdu, Dimanche 3 courant, de Neuchâtel à Auvernier, un schall d'indienne, fond rouge; on prie la personne qui l'aura trouvé, de le remettre à Françoise Sandoz, à Auvernier, contre récompense.

#### AVIS DIVERS.

50. On informe le public, que le tirage de la 1<sup>re</sup> classe 63<sup>e</sup> loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 6 Juillet prochain. Les personnes qui en désireroient des plans et des billets, pourront s'adresser à M. A.-S. Wavre, rue S. Maurice.
51. Les personnes qui voudraient entreprendre les travaux et réparations à faire à la maison-de-ville des Verrières, pour le siège de la Cour de Justice dudit lieu, soit pour la maçonnerie, soit p. les ouvrages de menuiserie ou de serrurerie, le tout ensemble ou chaque partie séparément, sont invitées à se rencontrer le Samedi 23 Juin courant, à neuf heures du matin, dans la dite maison-de-ville des Verrières, où une commission sera assemblée p. traiter à ce sujet. En attendant, les aspirans pourront prendre connaissance des plans et devis chez M. Fatton, lieutenant civil. On ne payera pas de journée.
52. Un propriétaire au Canton de Vaud, demande en prêt la somme de L. 6000 de Suisse, à 4 p/o sur première hypothèque située dans le district de Grandson; l'intérêt annuel payable dans Neuchâtel. S'adr. au bureau d'avis.
53. Une maison de commerce à Berne désirerait trouver un associé avec des fonds, pour entreprendre l'exploitation d'un des meilleurs magasins d'épicerie en détail dans cette ville, et d'une très-bonne auberge établie dans la même maison. S'adr. franc de port au bureau de cette feuille.
54. A remettre, aux Montagnes, un commerce de vins avantageusement situé et bien achalandé. S'adr. p. de plus amples informations, au bureau d'avis.
55. On désire prendre en échange à Berne, préféablement une fille, de l'âge de 13 à 14 ans, de Neuchâtel ou des environs. S'adresser pour d'ultérieurs renseignements, à Rod. Maurer, maître cordonnier, en ville.

56. Caroline Attinger désirant employer utilement ses momens de loisir, recevra chez elle, à dater du 2 Juillet prochain, quelques jeunes demoiselles, auxquelles elle enseignera, selon le désir des parens, la lecture, l'écriture, la grammaire, l'orthographe, l'analyse, la géographie, l'arithmétique, l'histoire, la mythologie, ainsi que les divers ouvrages du sexe, l'art de tresser les cheveux, etc. Elle exécutera également, avec toute l'exactitude possible, les ouvrages qui lui seront remis, et s'efforcera de mériter à tous égards l'approbation des parens et autres personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. S'adresser à elle-même, chez son père, près du Temple-neuf.
57. MM. Robert-Bovet et C<sup>e</sup>, prendraient en apprentissage un jeune homme de bonnes mœurs, et qui aurait reçu une éducation convenable. — Ils demandent aussi, p. leur établissement de Thann, une personne active, d'une conduite sans reproche, et en qui l'on puisse avoir toute confiance, pour faire le service d'emballeur. S'adr. à leur bureau.
58. Une nouvelle route devant s'établir entre le village des Brenets et la Rançonnière, p. communiquer à celle que la France fait construire, ceux qui voudraient faire cette entreprise sont invités à se trouver aux Brenets le Jeudi 21 Juin, p. prendre connaissance des conditions et faire leurs offres de services.
59. M. Alphonse Bouvier, à la rue des Moulins, continue à recevoir les toiles et les fils pour la blancherie, et il fait des envois tous les Jedis.

#### Nouveau moyen de couvrir les maisons.

60. Le soussigné ayant inventé un nouveau moyen particulier de couvrir les toits des maisons, par une masse silicieuse artificielle qui se durcit et qui s'applique immédiatement sur le lattis; et en ayant, à la date du 17 Janvier de cette année, donné avis (avec dépôt d'une description détaillée et d'un échantillon) au Haut Ministère de l'Intérieur et de la Police, celui-ci a daigné lui accorder, le 10 de ce mois, un brevet exclusif pour huit ans, valable pour tous les Etats de la Monarchie Prussienne. Les personnes qui désireraient profiter pour de certains districts de ce moyen, supérieur à tous les autres tant sous le rapport de la bonté que sous celui de l'économie, sont priées de s'adresser personnellement ou par lettres affranchies: à Stettin, à M. A.-E. Lange, négociant; à Berlin, à M. Leese, chimiste, rue de Köpenik n° 115, et à Francfort-sur-l'Oder, à M. Triebke, candidat forestier, rue de l'Oder n° 40. Königsberg dans la Nouvelle-Marche, le 18 Mai 1827.  
(signé) Charles-Frédéric Lange, négociant.

#### Roulage pour Basle.

61. Florian Sandoz, voiturier, prévient le public qu'il a établi un roulage qui partira de Neuchâtel pour Basle tous les Samedis matin, et de la Chaux-de-Fonds les Dimanches matin, pour arriver à Basle le Lundi à midi. Il est logé à Neuchâtel à l'auberge du Vaisseau, à la Chaux-de-Fonds au Lion d'or, et à Basle au Sauvage, où les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, pourront déposer ou leur remettre les objets qu'elles désireront expédier.

#### Départ de voitures.

62. Le 20 du courant, il partira une voiture pour Francfort et la Hollande. Les personnes qui désireront en profiter, sont priées de s'adresser à Christian Kiener, voiturier, rue des Bouchers n° 65, à Berne.
63. Au commencement de Juillet prochain, une bonne voiture partira pour Munich, Vienne et Varsovie. S'adr. p. les places encore vacantes, à Conrad Schlegel, maître voiturier, rue de la Justice, n° 98, à Berne.
64. Du 20 au 25 Juin courant, une bonne voiture partira p. Francfort, Leipzig et Berlin. S'adr. à Pierre Gaschen, maître voiturier, près la Place-d'armes, lequel pourra encore disposer de quelques places.
65. Dans le courant de ce mois, il partira trois bonnes voitures, la 1<sup>re</sup> p. Francfort, Hambourg et Lubeck, la 2<sup>de</sup> p. Leipzig, Berlin, Breslau et Posen, la 3<sup>e</sup> p. Munich, Vienne et Lemberg. S'adr. à Charles Steiner, maître voiturier, rue St. Pierre n° 11, à Lausanne.

TAXE DES VIANDES, dès le 4 Juin 1827.  
(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)  
Le bœuf à 9 cr. | Le veau à 7 1/2 cr.  
La vache à 8 cr. | Le mouton à 9 cr.

TAXE DU PAIN, mi-blanc, 4 cr. la livre.

PRIX DES GRAINS, au marché du 7 Juin.  
Froment . . . . . l'émine bz. 19 à 19 1/2.  
Moitié-blé . . . . . — „ 15 à 17.  
Mêle . . . . . — „ 12 à 13.  
Avoine . . . . . — „ 7 1/4 à 7 1/2.  
Orge . . . . . — „ 10 1/2 à 11.  
Epeautre . . . . . le quintal L. 8. 13.